

Extrait du livre des procès-verbaux

SÉANCE DU 19 MAI 2026

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Étaient présents:

Les membres du conseil municipal suivants :

Mme Vivian Beausoleil

M. Richard Bernier

Mme Manon Charbonneau

M. Bruce Boivin

M. Daniel Desrosiers

Mme Nicole Gravel

Sous la présidence du maire Monsieur Mario Frigon

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON CONCERNANT LE PROJET DE POSTE ET DE LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC SUR SON TERRITOIRE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Brandon a pris connaissance du projet de poste et de ligne de transport d'Hydro-Québec dont un secteur à l'étude est situé sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QU'ils étudient le projet depuis plus de dix-huit (18) mois dans notre MRC pour trois (3) propositions de sites, et que ce n'est que récemment que nous avons été informés qu'il serait situé sur notre territoire, une décision quant au site optimal devant être prise d'ici l'automne;

ATTENDU QUE ce projet entraînerait une déforestation importante ainsi que des interventions majeures dans plusieurs milieux naturels sensibles du territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité accorde une grande importance à la protection de son caractère rural, agricole et forestier, tel qu'énoncé dans son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que ce projet risque d'avoir des impacts significatifs sur la qualité de vie des citoyens, notamment en raison des nuisances visuelles, des impacts sur les paysages, des atteintes possibles aux milieux naturels et de l'augmentation de la pression sur le territoire;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens ont exprimé leurs préoccupations quant aux conséquences environnementales, sociales et territoriales du projet;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime que les informations actuellement disponibles ne permettent pas d'évaluer adéquatement l'ensemble des impacts réels et à long terme du projet sur le milieu de vie;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite privilégier un développement respectueux de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être de sa population;

résolution no. 2026-05-198

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vivian Beausoleil

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de signifier officiellement qu'il n'est pas favorable au projet de poste et de ligne de transport d'Hydro-Québec sur son territoire, considérant les impacts appréhendés sur la qualité de vie des citoyens, l'environnement, les milieux naturels et le caractère rural de la municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente résolution soit transmise à Hydro-Québec, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la députée provinciale représentant la circonscription de Berthier, à la MRC de D'Autray ainsi qu'aux municipalités concernées par le secteur à l'étude.

QUE la résolution soit également transmise à l'UPA.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON
CE 19 MAI 2026



Stéphanie Marier, dma

Directrice générale et greffière-trésorière